
Adresse des administrateurs du district de Saint-Flour (Cantal) exprimant leur admiration et leur reconnaissance à la Convention nationale, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Saint-Flour (Cantal) exprimant leur admiration et leur reconnaissance à la Convention nationale, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 380-381;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23025_t1_0380_0000_7

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Citoyens représentants,

Encore une époque mémorable de notre révolution dans les fastes de notre histoire. Ce n'étoit pas assés que nos troupes républicaines triomphassent partout; à la victoire seule que vous venez de remporter étoit attaché le salut de la République. Il s'est bien trompé le scélérat Couthon, vil suppôt du monstre Robespierre, lorsqu'il a osé vous dire : « *Nous sçavons que le jour où la Convention seroit attaquée, seroit celui où la contre-révolution s'opéreroit* ». La Convention a été attaquée, et la liberté a été sauvée. Comme Catilina dans le sénat de Rome, Robespierre a osé insulter, menacer la Convention au sein de la Convention. Vous avez eu, tous, la fermeté de Caton, et plusieurs d'entre vous, l'éloquence et la prévoyance de Cicéron. Nous vous devons encore une fois le salut de la République. Qu'ils tremblent actuellement les tyrans coalisés ! Qu'ils tremblent, ces factieux, agitateurs, meneurs et dominateurs du dedans ! Un peu plus tôt, un peu plus tard la République les exterminera. Tous les républicains sont solidaires d'honneur et de dangers; nous avons tous frémis, ainsi que les tribunes, au récit de celui que vous avez couru : la représentation nationale égorgée, les patriotes sacrifiés, et tout ce qui n'auroit pas été digne de la colère du féroce et sanguinaire tyran, asservi sous un joug de fer ! France, voilà quel étoit ton sort sans la clairvoyance, la sagesse, la force et l'énergie de tes représentants !

Plus près de vous que nous, les sections de Paris ont volé à votre secours; quel beau moment pour elles que celui où, s'il l'eût fallu, elles vous eussent fait un rempart de leurs corps; l'histoire parlera d'elles en parlant de la fameuse nuit du 9 au 10 thermidor, voilà leur récompense.

Et vous aussi, jeunes guerriers, élèves de l'école de Mars, vous avez voulu sauver les pères de la patrie; Continuez à bien mériter d'elle; votre jeunesse bouillante, votre ardeur guerrière ne vous permettront jamais de calculer les dangers, mais souvenez-vous toujours de cette vérité éternelle : sans moralité point de vertu, sans vertu point de République !

Vive la Convention, vive la République une, indivisible et impérissable ! (1).

[Applaudissements].

z'

[*Les off. mun. et membres du conseil g^{al} de la comm. de Saint-Flour, à la Conv.; s.d.*] (2)

Citoyens représentants,

La lutte scandaleuse du vice contre la vertu est donc terminée. Vous avez anéanti, dans la mémorable nuit du 9 au 10 thermidor, avec un

courage et une énergie dignes des plus beaux jours de Rome, cette coalition effrayante d'hommes ambitieux et immoraux, dont les longs crimes avoient répandu la consternation dans l'âme des républicains.

Grâces immortelles vous soient rendues ! Que n'avez-vous pu être témoins des embrassements et des félicitations réciproques des habitants de cette commune, comme à la suite des plus grands dangers surmontés ! Achevez, généreux représentants, d'affermir la liberté ! Vous avez encore à faire rentrer dans le néant, pour lequel ils sont fait, les audacieux suppôts de la conjuration, soudoyés à Paris et dans les départements pour étouffer la vérité, perve[r]tir la morale, rompre le lien social, et établir la plus horrible tyrannie sur le massacre des fondateurs de la liberté.

Un système infernal a force d'effrayer et de tourmanter l'opinion publique, en seroit venu jusques à la faire délirer; et, dans beaucoup d'endroits, le peuple se demandoit si les mesures révolutionnaires étoient établies contre les patriotes ou contre les aristocrates.

Représentans, point de pardon aux conspirateurs contre la liberté ! De quel masque qu'ils se couvrent, les mesures révolutionnaires doivent les atteindre tous. Point de relâche surtout ! Le crime veille toujours et ne pardonne jamais. Disposez de nos bras et de nos vies. Vous nous avez appris à les sacrifier. Les habitants de Saint-Flour, toujours étrangers aux factions et aux individus, invariablement attachés aux principes et à la Convention, sont décidés, comme leurs braves frères de Paris, à triompher avec elle, ou à périr pour la défendre, s'il le falloit.

Au moment du départ du courrier, nous apprenons que, dans le partage que les conjurés s'étoient fait de la République, Couthon devoit exercer la tyrannie dans les Pirennées et les montagnes d'Auvergne. S'il fût venu à Saint-Flour, il y auroit trouvé la mort !

P. BEAUFILS (*off. mun.*), COSTER (*off. mun.*), BASSET, VIDAL, BERAUD (*off. mun.*), ESBRARD, DESFAURET (*off. mun.*), AMOYAT, BOURCRET (*off. mun.*) [et 2 signatures illisibles (dont celle du maire)].

a''

[*Les administrateurs du distr. de Saint-Flour, à la Conv.; Saint-Flour, 15 therm. II*] (1)

Représentans du peuple,

Le génie de la liberté française vient, encore une fois, de veiller sur elle. Au récit de l'hideuse conjuration des nouveaux Catilinas, l'administration et nos administrés présents à la séance ont frémis d'horreur. A ce mouvement spontané ont bientôt succédé le calme et la joie en apprenant l'attitude imposante qu'a pris la

(1) Collationné VAISSIÈRE (*secrét.*), BORY fils (*présid.*), DAUDÉ (*secrét.*), R. PACHINET (*secrét.*).

(2) C 313, pl. 1 246, p. 2. Mention dans *Bⁱⁿ*, 29 therm. (2^e suppl.); *Ann. R.F.*, n° 251.

(1) C 313, pl. 1 246, p. 1; *Débats*, n° 688, 384; *Moniteur* (réimpr.), XXI, 445; *J. Fr.*, n° 684. Mention dans *Bⁱⁿ*, 29 therm. (2^e suppl.).

Convention, le sort qu'elle a fait subir immédiatement aux traîtres dont l'histoire n'aura jamais d'exemples. La salle a retenti de ces mots chéris : vive la République, vive la Convention, périssent tous les tyrans !

Où, représentants, votre soif ardente pour la liberté et l'égalité, sans lesquelles il n'y a plus de félicité publique, votre justice toujours à l'ordre du jour, votre accord sublime et votre intelligence nationale viennent de triompher d'une conspiration, auprès de laquelle les projets du monstrueux Catilina romain ne passeront dans les fastes de l'histoire que pour une simple intrigue.

Infatigables républicains, recevez-en la plus sincère félicitation. Continués le bonheur du genre humain; ne cessés de frapper de grands coups, que les grands et les petits ambitieux ne souillent plus le sol de la République; qu'on ne reconnoisse d'autre réputation que celle de la probité et de la vertu.

Sans-culottes de Paris, qui avés toujours été l'égide et l'arme naissante de la représentation nationale, recevés ici votre part de félicitation publique. Continués de mériter, par votre amour pour la liberté, le dépôt sacré; que, par vos veilles et vos soins infatigables, les infâmes conspirateurs et leurs lâches complices n'osent plus porter atteinte à l'auguste sénat, qui est le seul point de raliment de tout vrai républicain; et que nous aprenions bientôt que la partie conjuré de votre commune a subi le sort des monstres qu'elle a osé receller un moment dans son sein.

Jeunes républicains, élèves de l'école de Mars, vous venés de confirmer l'espoir que la République avoit déjà attendu de vos bras purs et vigoureux. Continués de bien mériter de la patrie en confondant vos armes et vos sentiments avec ceux de nos braves Parisiens, au moindre danger de la représentation nationale.

Représentans, la terreur et l'oppression ne sera plus à l'ordre du jour pour les vrais amis de la liberté. La vertu et la liberté ne seront plus de vains noms; vous réaliserez toujours nos plus douces espérances, celles du bonheur du peuple; et l'administration du district de Saint-Flour, constamment attachée aux principes de la Convention nationale, secondera vos vues de tout le pouvoir que le gouvernement révolutionnaire a mis dans ses mains. Vive la République ! Vive la Convention nationale ! Périssent tous les rois et les tyrans !

NONGIER (?), GRANDET (*agent nat.*), BERNARD, R.
PARLINS (*présid.*).

[*Applaudissements*].

5

Le conseil général de la commune de Cambrai (1) applaudit au châtimeut des conspirateurs, et dénonce un discours de Joseph Le Bon.

Renvoi au comité de sûreté générale (2)

[*Cambrai, 17 therm. II*](3)

Citoyens représentans,

Il ne faut voir que la patrie, et non les individus. C'est une vérité que prouve le nouveau triomphe qui vient d'être remporté sur la faction la plus liberticide qui aît existée. Nous l'avons juré, citoyens représentans, jamais nous n'aurons d'autre point de ralliment que la Convention; jamais nous ne verrons que la patrie. Nous serions indignes d'être libres; nous deviendrions criminels si nous taisions des faits qui ont excités nos inquiétudes. Le salut de la patrie nous fait un devoir suprême de les faire connoître. C'est à vous, citoyens investis de la confiance du peuple, c'est à vous qui tenez le chaînon des trames liberticides qui viennent d'être heureusement déjouées, c'est à vous à juger des propos dont nous devons compte à la représentation nationale.

C'est au milieu d'une partie du peuple et des autorités constituées réunies, convoquées par lui dans le temple de l'Être suprême le 11 thermidor après-midi, que le représentant Joseph Le Bon, après avoir annoncé qu'il étoit rappelé à Paris pour des motifs qu'il ne pouvoit dire, s'exprima, dix minutes après, virtuellement en ces termes : « Des intrigans, des contre-révolutionnaires se remuent encore; ils accusent de nouveau Robespierre d'aspirer à la dictature, mais les braves vont se réunir pour déjouer ces traîtres etc. Nous les arrangerons, nous les arrangerons ».

Où, représentants, ces propos bien expressifs par eux-mêmes, ces propos rapprochés des autres par lui tenus antécédemment, nous ont donné lieu de soupçonner qu'il pouvoit être un des agens de l'horrible conjuration qui vient d'être anéantie.

Comment concevoir d'ailleurs que celui dont la conduite dans ces murs, a surpassé celle que tiendrait le despote le plus forcené de l'Asie, n'ait point été un agent de l'infâme Robespierre ? Comment concevoir que celui qui a, par ces propos, cherché à avilir aux yeux du peuple les autorités constituées; que celui qui, par ses discours, discrédita les domaines nationaux; que celui qui disposait des fonds publics pour se faire des créatures; qui fit compter de fortes sommes pour dépenses secrètes; qui prit un ton despotique au milieu de la société populaire; qui

(1) Nord.

(2) *P.-V.*, XLIII, 129.

(3) C 313, pl. 1 246, p. 5. Publié par extrait au *Moniteur* (réimpr.), XXI, 445-446; *Débats*, n° 688, 385; *J. Fr.*, n° 684; *J. Mont.*, n° 102; *Ann. R.F.*, n° 251; *J.S.-Culottes*, n° 541; *J. Perlet*, n° 686; *J. Paris*, n° 587; *M.U.*, XLII, 362; *Ann. patr.*, n° DLXXXVI; *Rép.*, n° 233; *C. Eg.*, n° 721; *J. Jacquin*, n° 741.